

QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES Seconde professionnelle

Année scolaire 2017-2018

Livres et fournitures scolaires obligatoires pour le jour de la rentrée :

- 1 trousse avec des stylos:
- 2 gros classeurs (format A4) avec intercalaires
- 1 calculatrice graphique de type « Casio Graph 25 + E » ou « TI 82 Advanced »
(il faut impérativement le mode examen, obligatoire à partir de 2018). Pour ceux qui souhaitent poursuivre après le BAC -> prévoir 1 CASIO Graph 35+E ou TI 83 STAT
- 1 blouse pour laboratoire
- Crayons 2B-HB ; gomme ; règle plate de 30 cm minimum
- Boîte de crayons de couleurs ; surligneurs
- Scotchs ; colles en stick ; ciseaux
- 2 carnets répertoire

Dispositif Pass'Région :

- Ce dispositif, que nous mettons en place, favorise l'achat de livres, l'accès au sport et à la culture.
- Une liste d'ouvrages vous sera proposée à la rentrée.

Matériel de travail :

Vous devez avoir **en permanence sur place** les tenues et matériels nécessaires :

- **Pour le sport :**
 - Baskets de sport, maillot, short, survêtement (à apporter toutes les semaines)
- **Pour les sorties :**
 - matériel de restauration en plastique ou métal (gobelet, bol, couverts, canif, assiette, gourde)
 - duvet ou sac de couchage chaud
 - petit sac à dos
 - planchette de prises de notes
 - des vêtements adéquats et discrets (non-voyants et non bruyants), contre les intempéries et le froid. Une veste chaude et imperméable est indispensable pour les activités d'automne et d'hiver. Inutile d'investir, les surplus de l'armée et autres marchés de l'occasion regorgent souvent de tous ces vêtements à bon marché
 - des chaussures de marche et des bottes
 - une paire de jumelles (cf. note pour l'acquisition des jumelles qui vous est envoyée)
 - Equipement de sécurité (achat centralisé par l'établissement en début d'année) lors des chantiers

Le jeune doit disposer de tout son matériel à chaque période de présence dans l'établissement.

Pour les Internes :

La literie fournie par la MFR comprend : lit, matelas

Il faut donc prévoir **obligatoirement** (marqués au nom du jeune) :

- un oreiller ou traversin, une paire de draps (dessus/dessous), une couette
- 1 housse de matelas en coton (90 x 190)
- **1 sac en tissu (1,50 m x 1,50 minimum) pour contenir des affaires de literie (couette, oreiller....), et toutes les affaires de chantier (bottes, chaussures de sécurité, casque, pantalons et autres.....) pendant le stockage d'alternance**
- linge personnel et de rechange ; pantoufles, nécessaire de toilette, compléteront l'équipement (le marquage aux initiales ou au nom du jeune est indispensable)
- tous documents de travail, ouvrages pouvant servir personnellement ou à la collectivité seront également les bienvenus

Assurances :

Durant la formation, les élèves restent sous la responsabilité de la **MAISON FAMILIALE**, notamment si le jeune se blesse dans le cadre scolaire (accident du travail (cf. règlement intérieur point 4 « Santé »))

En revanche, ils restent "ayant droit" de leurs parents pour toute affection passagère (maladie) **jusqu'à l'âge de 18 ans.**

Santé :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques de pleine nature **est obligatoire.**

Informations complémentaires :

- Les cours démarrent les **lundis à 9h45** et finissent les **vendredis à 15h30**. Ils sont suivis d'un service (salle de cours), pour un départ à 15h45 de la MFR.
- Pour les élèves prenant le train, un **ramassage scolaire** est prévu chaque **lundi pour 9h30 à la gare multimodale de Romans sur Isère**. Le **vendredi**, au départ à **15h45** de la MFR, les élèves sont déposés en **gare multimodale de Romans sur Isère**.

Attention : Pour bénéficier de la navette en car des lundis et vendredis, il est obligatoire de prendre un abonnement OÙRA chargée d'un titre Citéa.

La carte OÙRA permet d'avoir sur le même support votre carte d'abonnement et votre titre de transport.

Pour plus d'informations, www.citea.info